Tarifs printemps-été 2023

Séjour de 2 nuits minimum en avril, mai, juin, septembre
Séjour de 7 nuits minimum en juillet et août

Le tarif pour **deux personnes** comprend

- la suite et les charges
- le linge de lit et de maison: draps, taies et couvertures, serviettes de bains et de toilette, torchons de cuisine
- le petit déjeuner simple: boisson chaude, pain, beurre, miel et confitures, viennoiserie, céréales
- un plateau de courtoisie: thés et tisanes, huile et vinaigre

La nuitée: 75 euros + taxe de séjour (2 nuits minimum)
7 nuits en avril, mai, juin, septembre: **420 euros** + taxe de séjour
7 nuits en juillet et août: **520 euros** + taxe de séjour
Avec brunch franc-comtois composé de produits locaux et/ou bios (petit déjeuner simple + fromage, œuf, fruit, yaourt, jus de pommes): **+ 10 euros par nuit**

Taxe de séjour: 0,80 euros par personne et par nuitée
Personne supplémentaire: + 20%
Voyageur-se solo en dehors des vacances scolaires: réduction de 20%

Réservation, paiement et annulation: voir annexe
Règlement: espèces, chèque, virement bancaire. Pas de caution, c'est une chambre d'hôtes.
Arrivée et départ
La petite datcha du lac est disponible dès 15.00 le jour d'arrivée. Elle est à libérer pour 11.00 le jour de départ. En juillet et août, les arrivées/départ se font le dimanche.

La petite datcha du lac, 660 Le Gringalet, 39130 Baresia sur l'Ain
Tel. 06 37 92 65 23
datchadulac@gmail.com